

Tendances générales de l'APD canadienne : quels sont les principaux facteurs qui influent sur son volume et sa répartition?

Faits saillants des tendances de l'aide canadienne en 2025

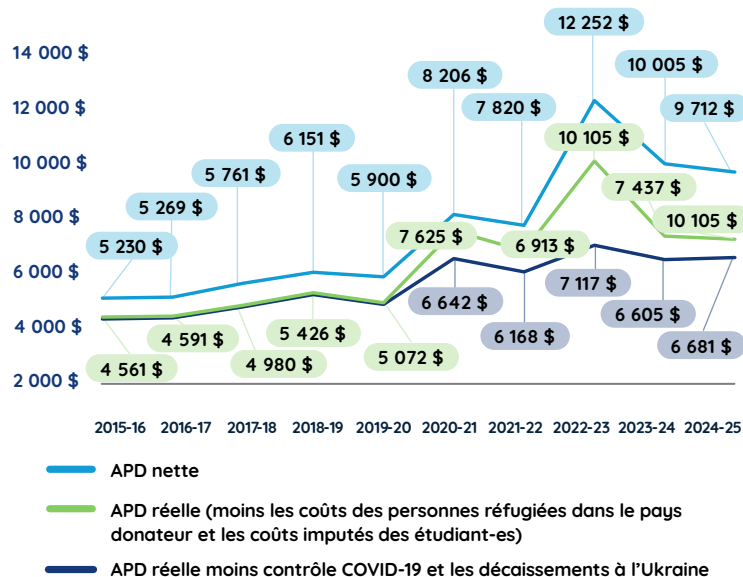
Cette note d'information examine les principaux facteurs qui influent sur le volume et la répartition de l'aide publique au développement (APD) du Canada, en mettant l'accent sur les récentes compressions budgétaires, les décaissements exceptionnels, l'évolution des canaux de mise en œuvre et les priorités politiques. Ensemble, ces tendances montrent que, même si le niveau d'APD a augmenté au cours de la dernière décennie, les ressources disponibles pour le développement dans le Sud global sont plus limitées, moins transparentes et de plus en plus façonnées par des dépenses exceptionnelles ou relativement fixes.¹

1 L'Enveloppe de l'aide internationale (EAI) n'a augmenté que de 8 % entre 2020-2021 et 2024-2025 en dollars courants, une fois la COVID-19 et l'Ukraine exclues, mais elle a diminué d'environ 8 % après prise en compte de l'inflation. À partir de 2020-2021, les décaissements réels au titre de l'EAI ont commencé à dépasser les montants prévus dans le budget fédéral, principalement en raison d'allocations exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19 et, à compter de 2022-2023, au soutien à l'Ukraine. Par conséquent, la croissance de l'EAI au cours de cette période surestime l'augmentation de l'aide internationale disponible à d'autres fins. Une fois ces allocations exceptionnelles et l'inflation prises en compte, l'enveloppe disponible à d'autres fins n'a connu qu'une croissance modeste en termes nominaux et a perdu du pouvoir d'achat réel depuis le début de la décennie.

2 L'APD canadienne a diminué de 18 % en 2023-2024, puis de 3 % supplémentaires en 2024-2025, renversant la croissance observée depuis 2015-2016. Après avoir augmenté de façon soutenue jusqu'en 2022-2023, l'APD déclarée a reculé et devrait demeurer plus faible en 2025-2026, en particulier pour les objectifs autres que le soutien à l'Ukraine. Ces chiffres doivent aussi être ventilés : en 2024-2025, un quart de l'APD a été consacré aux coûts des personnes réfugiées dans le pays donateur, ce qui signifie que ces ressources ont été dépensées au Canada plutôt que dans le Sud global.

Tendances de l'APD canadienne nette et réelle, 2015-16 à 2024-25 Impact de la COVID-19 et support à l'Ukraine, post-2019-20

Millions de dollars canadiens (valeur nominale)



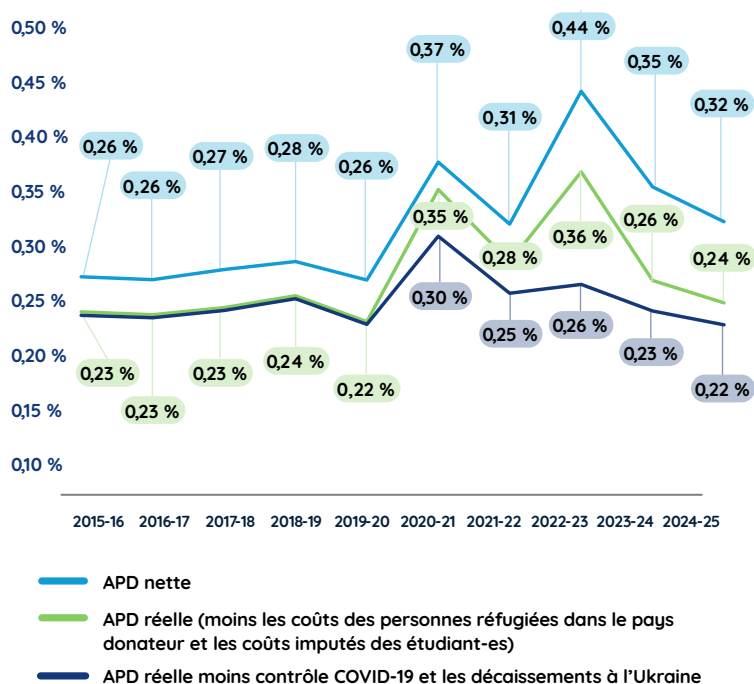
¹ Ce document fait partie d'une série sur les tendances de l'aide canadienne produite par Coopération Canada et AidWatch Canada. Ces faits saillants offrent un aperçu de l'analyse; pour en savoir plus, veuillez consulter [la note d'information complète](#) et [les autres ressources de la série](#) sur les tendances de l'aide canadienne.

3 Les compressions annoncées dans le Budget 2025 pourraient réduire les ressources pour le développement de 25 % à 30 %, bien au-delà de la réduction de 16 % de l'APD canadienne totale.

Bien que ces compressions représentent 2,7 milliards de dollars sur quatre ans, leur impact sera inégal, car certains secteurs, notamment l'aide humanitaire et d'autres dépenses relativement fixes, devraient être protégés ou difficiles à réduire. Ces secteurs protégés et fixes sont estimés à 2,740 milliards de dollars dans les dépenses d'AMC, ce qui signifie que les ressources disponibles pour le développement pourraient diminuer beaucoup plus fortement d'ici 2029-2030. La pression sur les nouveaux programmes pourrait être encore plus forte à court terme, puisque AMC devra également honorer des engagements pris lorsque les niveaux d'APD étaient plus élevés.

4 La performance du Canada en matière d'APD réelle, c'est-à-dire en excluant les coûts des personnes réfugiées dans le pays donateur, est tombée à 0,24 % du RNB en 2024-2025, ou à 0,22 % si l'on exclut la COVID-19 et l'Ukraine. Ce niveau est inférieur à celui de la période prépandémique, lorsque ces allocations exceptionnelles n'existaient pas, et montre que l'aide internationale du Canada n'a pas suivi la croissance de sa richesse nationale.

Tendances de la performance du Canada en matière d'APD, 2015-16 à 2024-25
APD en proportion du revenu national brut du Canada



5 L'APD canadienne demeure une très faible part des ressources fédérales, représentant en moyenne seulement 1,8 % des revenus fédéraux et 1,6 % des dépenses de programmes fédérales depuis 2019-2020. De nouvelles compressions auraient donc un impact budgétaire limité pour le gouvernement fédéral, mais des conséquences importantes pour le rôle mondial du Canada et sa contribution à l'éradication de la pauvreté dans le Sud global.

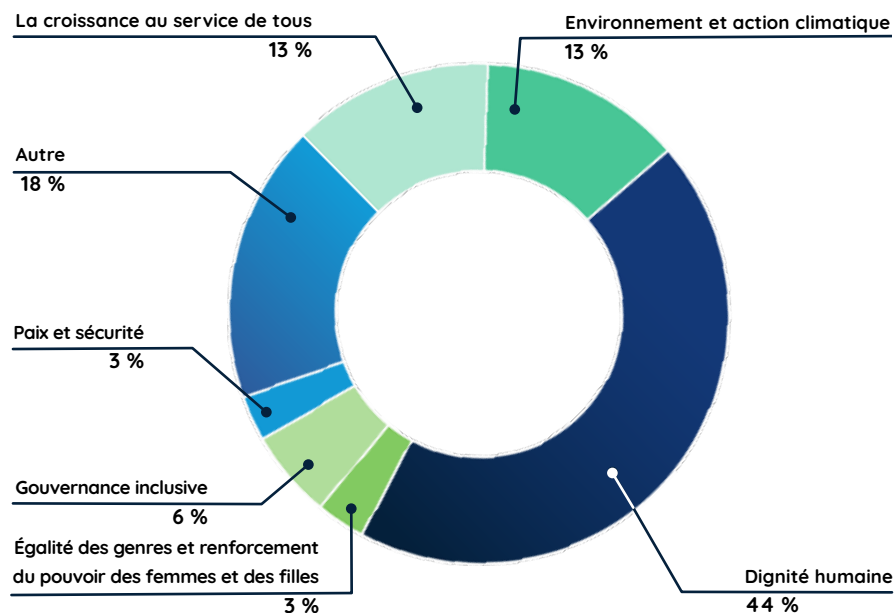
6 Les organisations multilatérales ont mis en œuvre 65 % de l'APD canadienne entre 2020-2021 et 2024-2025, comparativement à 26 % par l'intermédiaire des OSC et à 10 % par l'intermédiaire des gouvernements. Cette forte proportion multilatérale reflète non seulement les contributions de base du Canada aux institutions multilatérales, mais aussi le volume important d'APD bilatérale acheminée par l'intermédiaire d'organisations multilatérales, souvent appelée « multi-bi », qui représentait en moyenne 56 % de toute l'APD bilatérale au cours de cette période. Cela met en évidence la mesure dans laquelle le Canada s'appuie sur les canaux multilatéraux pour mettre en œuvre son aide internationale.

7 Le financement climatique a représenté en moyenne 19,5 % de l'APD bilatérale en 2023-2024 et 2024-2025, mais avec une attention réduite à l'adaptation. Le financement de l'atténuation à lui seul est passé de 10 % de l'APD bilatérale en 2020-2021 à 15 % en 2024-2025, ce qui indique que le financement climatique du Canada est de plus en plus orienté vers la réduction des émissions plutôt que vers l'adaptation. Même si le nouvel engagement jusqu'en 2030-2031 représente une augmentation en valeur absolue, à 5,9 milliards de dollars, ce virage pourrait constituer un recul important pour les pays et les populations les plus vulnérables aux changements climatiques.

8 Parmi les membres du CAD de l'OCDE, le Canada s'est classé au 6e rang pour le volume total de l'APD en 2025, mais seulement au 17e rang pour l'APD réelle en proportion du RNB. Bien que le Canada demeure un important pays donateur en valeur absolue, sa performance par rapport à la taille de son économie a fortement reculé, atteignant son classement le plus faible depuis 2015. De plus, le Canada s'est classé au troisième rang pour la part de son APD consacrée aux coûts des personnes réfugiées dans le pays donateur. Il s'est aussi classé au premier rang parmi ses pairs pour le soutien bilatéral à l'Ukraine, tant en volume total qu'en proportion de son aide bilatérale, dont 42,1 % était consacrée à l'Ukraine.

9 La mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du gouvernement a entraîné une attention importante à l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes et des filles dans l'APD canadienne, mais ce rôle semble s'estomper. Près de la moitié, soit 44 %, des décaissements liés à la PAIF ont été dirigés vers le champ d'action de la dignité humaine, qui comprend l'éducation, la santé et les droits et la santé sexuels et reproductifs, l'aide humanitaire ainsi que les services sociaux et la sécurité alimentaire. Toutefois, l'engagement de la PAIF de consacrer 15 % de l'aide internationale bilatérale à l'avancement de l'égalité des genres comme objectif principal n'a pas été atteint.

Politique d'aide internationale féministe (PAIF): champs d'action
Proportion du total cumulé sur sept ans de l'APD réelle, 2018-19 à 2024-25

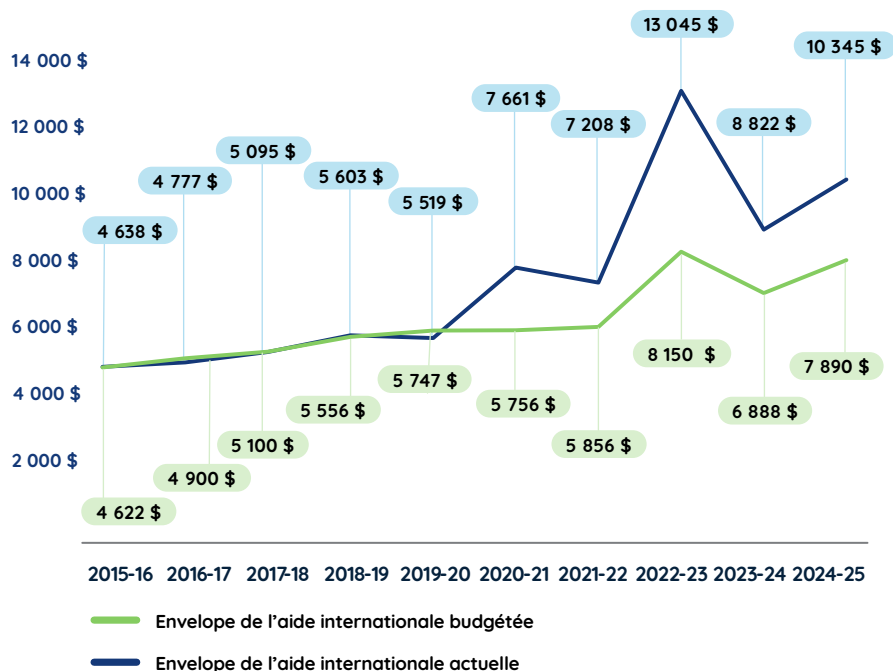


Égalité des genres: objectif principal seulement

Autre: administration, multi-secteurs, promotion de la sensibilisation du public, et secteurs non-spécifiés

Envelope de l'aide internationale budgétée et actuelle, 2015-16 à 2024-25

Millions de dollars canadiens (valeur nominale)



10 La transparence limitée de l'EAI dans les budgets fédéraux annuels empêche une évaluation claire des flux d'APD canadienne.

Le Budget 2024 ne présentait aucune projection de l'EAI pour 2024-2025, et le Budget 2025 ne fournissait pas de niveau de référence pour 2025-2026 permettant de mesurer les compressions annoncées. Cette situation est d'autant plus notable que certains budgets fédéraux antérieurs fournissaient davantage d'information sur l'EAI, tandis que le gouvernement publie des projections pluriannuelles pour la plupart des autres grands programmes fédéraux, comme la Défense nationale. Le problème est aggravé par l'écart croissant observé depuis 2020-2021 entre l'EAI budgétée et les décaissements réels, ce qui rend les chiffres budgétaires fédéraux de moins en moins fiables pour évaluer les dépenses finales en aide internationale. Sans rapports plus clairs et plus cohérents sur l'EAI, le Parlement, la société civile et les organisations partenaires ne peuvent pas évaluer avec précision l'ampleur des compressions prévues, anticiper les niveaux de financement futurs ni demander des comptes au gouvernement quant à ses engagements en matière d'aide internationale.